

Avenant du 6 juillet 2015 à la Convention collective des Entreprises Techniques
au service de la Création et de l'Événement

Article unique : Modification de la classification générale des emplois techniques du spectacle vivant (Titre VII)

Les partenaires sociaux ont négocié dans le but de mettre à jour les grilles de fonctions techniques du spectacle vivant et de créer des définitions pour chaque fonction.

Ainsi la classification générale des emplois techniques du spectacle vivant suivante se substitue à celle étendue en 2008.

Classification générale des emplois techniques du spectacle vivant
(Tous ces emplois peuvent être en CDI / CDD de droit commun ou d'usage)

REGIE GENERALE		
Directeur technique	Définit et conçoit les process techniques, coordonne la mise en place, et encadre le personnel nécessaire à la création et la réalisation d'un évènement	7
Régisseur général	Assure l'organisation matérielle, humaine et technico-administrative d'un projet	7
Directeur logistique	Recense les moyens nécessaires à l'organisation d'un évènement et planifie leur mise à disposition. Si besoin, il recherche et commande les moyens manquants	7
Logisticien	Organise l'expédition, le transport et la réception des matériels et assure le suivi des documents adéquats	4
Technicien réseaux	Effectue la mise en place des réseaux filaires, optiques et numériques, et s'assure de leur bon fonctionnement	4
Logisticien adjoint	Seconde le Logisticien dans ses fonctions	3
Technicien de scène / plateau	Assure la mise en œuvre des moyens techniques sur scène	3
Assistant technicien de scène / plateau	Participe aux actions courantes de manutention des éléments scéniques	2

PLATEAU		
Superviseur de chantier	Supervise sur le site de travail les techniciens affectés au projet artistique et/ou évènementiel lors des phases de montage, d'exploitation et de démontage, et peut participer à son élaboration	6
Superviseur de chantier adjoint	Seconde le Superviseur de chantier dans ses fonctions	4
Régisseur / Régisseur de scène/de salle	Coordonne et met en œuvre les actions des différents intervenants techniques	4
Chef instrument de musique / backliner	Assure, coordonne et met en œuvre l'installation des instruments de musique sur le lieu de l'évènement	4
Technicien instrument de musique / backliner	Assure l'installation et le bon fonctionnement des instruments de musique sur le lieu de l'évènement	3
Road / Aide de scène	Exécute les actions courantes de manutention d'un évènement	1

SON		
Designer son	Conçoit le design sonore d'un évènement et peut participer à son exploitation	6
Régisseur son	Coordonne et met en œuvre un plan de sonorisation donné, l'exploite, et assure l'accueil des intervenants extérieurs	4
Chef sonorisateur	En charge de la mise en œuvre, du mixage et des réglages des appareils électroacoustiques pour l'enregistrement et la diffusion sonore	4
Technicien système	En charge de la mise en œuvre d'un système de diffusion sonore et peut participer à la conception	4
Technicien son	Met en œuvre, règle et exploite les équipements de son	3
Assistant sonorisateur	En charge de la préparation, du montage et du démontage des éléments composant le système, et peut participer à l'exploitation	2
Aide son	Prépare et aide à la mise en œuvre et à l'exploitation des moyens techniques du son	1

LUMIERE		
Designer lumière	Conçoit le design lumière d'un évènement et peut participer à l'exploitation	6
Eclairagiste	Réalise le plan d'éclairage d'un évènement et peut participer à son exploitation	5
Régisseur lumière	Coordonne et met en œuvre un plan d'éclairage donné et l'exploite	4
Chef poursuiteur	Coordonne les poursuiteurs et met en œuvre une conduite de poursuite et participe à l'exploitation	4
Pupitreux lumière	En charge de l'exécution de la conduite lumière élaborée par l'éclairagiste	4
Technicien lumière	Met en œuvre, règle et exploite les équipements de la lumière	3
Programmeur / Encodeur lumière	Prépare les encodages des effets lumières et les réalise	3
Assistant lumière	En charge du montage et du démontage des éléments composant le système, et peut assister le technicien pendant l'exploitation	2
Poursuiteur	Met en œuvre et exploite les projecteurs de poursuite	2
Aide lumière	Prépare et aide à la mise en œuvre et à l'exploitation des moyens techniques de la lumière	1

STRUCTURE - ACCROCHE/LEVAGE - ECHAFFAUDAGE

Directeur structure	Conçoit le design des structures et leur cahier des charges. Il peut participer à l'exploitation, et coordonner l'équipe de montage et de démontage	7
Superviseur rigger / accrocheur	Collecte les informations du son, de la lumière, de la vidéo et du décor, met en forme et prépare les plans, prépare les tableaux de charges, veille et participe à la bonne exécution du plan d'accrochage, réalise les adaptations éventuelles, sous la responsabilité du Directeur structure	6
Concepteur motorisation asservie	Conçoit le plan de la motorisation asservie et peut participer à son exploitation	5
Régisseur structure	Met en œuvre un plan de structures donné, et participe à l'exploitation selon le plan d'exécution	4
Chef / Régisseur motorisation asservie	Coordonne et met en œuvre un plan de motorisation asservie et l'exploite	4
Pupitreur motorisation asservie	En charge de la conduite motorisation asservie élaborée par le Concepteur motorisation	4
Technicien scaffholder / échafauteur	Met en œuvre règle et exploite les structures échafaudage	3
Rigger / accrocheur	En charge de l'accroche du matériel de scène, de sa mise en sécurité et participe à l'exploitation	3
Technicien motorisation asservie	En charge de la mise en œuvre d'un système de motorisation asservie et peut participer à son exploitation	3
Technicien de structure	Met en œuvre, règle et exploite les équipements de structures	3
Assistant rigger / accrocheur	Assiste le Rigger dans ses fonctions	2
Assistant pupitreur motorisation asservie	Assiste le Pupitreur ou le Technicien dans ses fonctions	2
Monteur de structures	Prépare et aide à la mise en œuvre et à l'exploitation au sol des moyens techniques liés aux structures	1

VIDEO - IMAGE

Réalisateur SV	Est responsable de la captation d'un évènement, de sa conception à sa réalisation	7
Directeur de production SV	Définit les moyens techniques nécessaires, constitue et coordonne les équipes techniques	7
Infographiste audiovisuel	Conçoit et/ou exécute des infographies DAO avec les logiciels dédiés	5
Programmeur / Encodeur multimédia	Prépare et réalise les encodages des effets vidéo	4
Technicien diffusion d'images	Met en œuvre, règle et exploite les équipements de diffusion d'images	4
Technicien de la vision SV	Assure la mise en place, le réglage, l'étalonnage des caméras et l'exploitation de la régie	4
Technicien média serveur	Maitrise et exploite des serveurs multimédia pour la diffusion d'un projet artistique et/ou évènementiel	4
Technicien vidéo SV	Met en œuvre, règle et exploite les équipements vidéo	3
Cadreur SV	Règle la caméra et réalise les cadrages selon les consignes du Réalisateur SV	3
Toppeur	Assure le suivi et la continuité des éléments de toute nature intervenant dans un évènement	3
Opérateur d'enregistrement SV	Exploite les équipements d'enregistrement et de lecture vidéo	2
Assistant média serveur	Assiste le Technicien média serveur dans ses fonctions	2
Aide vidéo	Prépare et aide à la mise en œuvre et à l'exploitation des moyens techniques de la vidéo	1

PYROTECHNIE

Pyrotechnicien	Réalise des spectacles et design pyrotechniques avec scénographie pouvant associer d'autres techniques audiovisuelles	5
Chef de tir	Gère la mise en œuvre des opérations de montage et de tir d'une production pyrotechnique (certificat C4-T2 de niv. 2)	4
Technicien de pyrotechnie	Gère la mise en œuvre et le tir d'un spectacle pyrotechnique (certificat C4-T2 de niv. 1)	3
Artificier	Met en œuvre des spectacles de pyrotechnie sous la responsabilité directe d'un pyrotechnicien, d'un chef de tir ou d'un technicien de pyrotechnie	2

ELECTRICITE

Chef électricien	Assure et met en œuvre le dispositif d'énergie et d'éclairage nécessaire à un projet artistique et/ou évènementiel, et coordonne les équipes	4
Mécanicien groupman	En charge de l'exploitation des groupes électrogènes, participe au câblage des installations, garantit la continuité de la production et de la distribution d'énergie, et achemine le matériel	4
Electricien	En charge de la mise en œuvre des moyens techniques de tout dispositif d'énergie et d'éclairage	3
Assistant électricien	Assiste l'Electricien dans ses fonctions	2

DECORS		
Directeur décorateur	Assure la création d'un projet de décoration de sa conception à sa réalisation	7
Superviseur constructeur de décors / machinerie	Supervise et fait exécuter le travail des différents corps de métier	6
Concepteur technique décors / machinerie	En charge des aspects de motorisation, de mécanique, d'hydraulique et de pneumatique des parties mobiles d'un décor	5
Assistant Directeur décorateur	Assiste le Directeur décorateur dans ses fonctions	4
Chef menuisier de décors	Conçoit et trace les décors sur bois et matériaux composites	4
Chef peintre décorateur	Conçoit et réalise les peintures nécessaires aux décors	4
Chef serrurier/serrurier métallier	Conçoit et trace les ouvrages métalliques nécessaires aux décors	4
Chef sculpteur	Conçoit et réalise les sculptures et moulages	4
Chef tapissier	Exécute et fais exécuter les travaux de tapisserie en lien avec le chef décorateur	4
Chef staffeur	Conçoit et réalise tous types de moulage	4
Constructeur de décors / de machinerie	En charge de la construction de machineries / de décors	3
Menuisier de décors	Réalise les décors sur bois et matériaux composites	3
Peintre décorateur	En charge de la réalisation de tous travaux artistiques de peinture nécessaires aux décors	3
Peintre patineur	En charge de l'exécution des travaux de peinture en décoration (patines, fonds)	3
Serrurier / serrurier métallier	Réalise les ouvrages métalliques nécessaires aux décors	3
Sculpteur	Réalise les sculptures et moulages	3
Tapissier	Réalise les ouvrages de tapisserie	3
Staffeur	Réalise tous types de moulage	3
Assistant constructeur de décors / machinerie	Assiste le constructeur de machinerie / de décors dans ses fonctions	2
Assistant menuisier de décors	Assiste le menuisier de décors dans ses fonctions	2
Assistant peintre décorateur	Assiste le peintre décorateur dans ses fonctions	2
Assistant serrurier / métallier	Assiste le serrurier / métallier de théâtre dans ses fonctions	2
Assistant sculpteur	Assiste le sculpteur dans ses fonctions	2
Assistant tapissier	Assiste le tapissier dans ses fonctions	2
Assistant staffeur	Assiste le staffeur dans ses fonctions	2
Aide décors	Aide et participe à tous travaux liés à la fabrication d'un décor	1

COSTUME - ACCESSOIRE - MAQUILLAGE - COIFFURE

Directeur costumier	Est responsable de la conception des costumes pour un spectacle et/ou évènement, et de l'encadrement des équipes dédiées	7
Directeur Coiffeur / Maquilleur	Est responsable de la conception des coiffures / maquillages pour un spectacle et/ou évènement, et de l'encadrement des équipes dédiées	7
Chef Costumier / Chapelier modiste	En charge de la réalisation des costumes / de la fabrication des chapeaux	4
Chef Coiffeur / Maquilleur	En charge de la réalisation des coiffures et/ou maquillages	4
Chef Accessoiriste	En charge de la recherche et/ou de la fabrication des accessoires de costumes, ainsi que de leur emplacement sur scène	4
Costumier / Chapelier modiste	Réalise des pièces / chapeaux sur mesure	3
Coiffeur / Maquilleur	Réalise les coiffures et/ou maquillages et assure les raccords pendant le spectacle	3
Accessoiriste	Fabrique et/ou installe sur le plateau des accessoires de costumes	3
Assistant costumier / chapelier modiste	Assiste le Costumier / Chapelier modiste dans ses fonctions	2
Assistant coiffeur / maquilleur	Assiste le Coiffeur / Maquilleur dans ses fonctions	2
Assistant accessoiriste	Assiste l'Accessoiriste dans ses fonctions	2
Aide costumier	Prépare et aide à la mise en œuvre des costumes et accessoires	1

* Notion d' « AIDE » : La fonction d'aide ne nécessite ni compétence particulière ni connaissance préalable et constitue le premier niveau d'accès au métier. Encadré de manière suivie (sans autonomie, ni responsabilité particulière), son exercice doit en permanence comprendre une dimension formatrice permettant une progression vers les niveaux supérieurs. La fonction d' « Aide » ne se comprend donc en aucune manière comme un échelon d'emploi pouvant s'inscrire dans la durée mais comme une période transitoire de pré-qualification ne pouvant excéder 1 600 heures. En conséquence, les aides associés aux différents emplois bénéficient d'une priorité d'accès au plan de formation des entreprises.

Une entreprise relevant du champ du spectacle vivant et de l'évènement, tel que définie à l'art. 1.1.1 de la présente Convention, lorsqu'elle doit recourir pour ses prestations à des fonctions relevant de la filière audiovisuelle, doit appliquer pour ces seules fonctions :

- la grille de salaire de la filière audiovisuelle pour les salariés en CDI et en CDD de droit commun
- les dispositions de l'Accord collectif national professionnel portant diverses dispositions d'ordre social spécifiques aux entreprises techniques du secteur audiovisuel, pour les salariés engagés en CDDU.

Fait en 9 exemplaires à Paris, le 6 juillet 2015

Signataires :

Pour les salariés :

CFDT

CFE CGC

CFTC

CGT

CGT FO

Pour les employeurs :

FICAM

SYNPASE